

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 24
votants : 27

L'an deux mille quatorze
le vingt-sept du mois de mai à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, Espace
Jean-Ferrat, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**,
Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **le 20 mai 2014**

**OBJET : Motion contre
le projet de
suppression des
Conseils Généraux**

PRESENTS : Romain BIANCHI / Alexandra RUSSO/ Philippe
MINEUR/ Virginie GIMENEZ/ Serge DIGANI/ Christine DECORDIER/
Jean-Christophe CENZANDOTTI/ Françoise DAMILANO
/Philippe JANIN/ Taoufik FATFOUTA/ Sonia CHAKROUNI / Jean-
Luc CAMBRA/ Nathalie DIGANI / Sophie ESPOSITO / Melanie
MORINI/ Eddie DEGIOVANNI / Catherine DINI / Charles
BEVACQUA/ Martine DUNOYER DE SEGONZAC / José DRAGONI
/ Emmanuelle GAZIELLO / Marc LEROY/ Delphine LEROY
PROCURATIONS : Gracienne DODAIN à Alexandra RUSSO /
Jean-Marc GIMENEZ à Virginie GIMENEZ / Pierre VESTRI à
Emmanuelle GAZIELLO
Secrétaire de séance : Alexandra RUSSO
oo

Le Président de la République a annoncé le 6 mai dernier sa
volonté de supprimer les Conseils généraux reprenant ainsi la
proposition faite par son Premier ministre.

Considérant que le Conseil général est, par nature, la
collectivité de la solidarité territoriale.

Considérant que le Conseil général est le partenaire essentiel de
notre commune.

Considérant que le Conseil général participe à la vie
économique et associative de notre commune.

Considérant que le Conseil général joue un rôle majeur en
matière de solidarités humaines (personnes âgées, en situation
de handicap, protection de l'enfance, insertion sociale...).

Considérant que nos concitoyens sont attachés à une
collectivité qui existe depuis la Révolution française et qui a
connu de nombreuses modifications pour l'adapter aux
évolutions de notre pays.

Considérant que la suppression du Conseil général aurait de très
graves conséquences pour notre commune et pour ses
habitants.

Signature



Le Conseil municipal

demande au Président de la République et au Premier ministre
de renoncer au projet de suppression des Conseils généraux.

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI
Maire de DRAP



Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture
le : 28. 5. 2014
et publication en
mairie le : 30. 5. 2014

Signature

